



Les projets de recherche



Le budget consolidé est évalué à 5,5 millions d'euros pour lequel le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) a apporté un soutien de 1,7 millions d'euros, le complément étant apporté sous forme d'autofinancement des laboratoires.

Les trois axes de recherche sont très inégalement couverts par les projets retenus, qui concernent principalement l'axe 1. La Convention européenne du paysage est plus considérée comme un contexte en émergence que comme un objet de la recherche. L'axe 3 est couvert par deux projets mais la dimension économique est également présente de façon plus marginale dans plusieurs autres propositions. Quatre projets analysent plus particulièrement la dynamique des paysages. La question de la durabilité est traitée sous trois angles : la création de la ressource paysagère, la durabilité de cette ressource et l'équité sociale et spatiale de son exploitation. De nombreux projets s'attachent à l'évaluation des actions publiques paysagères et l'analyse des processus institutionnels correspondants. Enfin deux projets se démarquent par leur objet ; ils visent à constituer des réseaux dans des domaines aujourd'hui mal couverts par la communauté scientifique : l'un sur la prise en compte du paysage dans la science économique, l'autre

1. Dynamique des paysages, érosion et développement durable dans les montagnes méditerranéennes

Trois dynamiques de paysage sont à l'œuvre dans les montagnes méditerranéennes d'Europe: la progression des boisements suite à l'abandon agricole, le dynamisme d'une ligniculture de niche (oléiculture) et la persistance de l'érosion. L'objectif du programme est à la fois de caractériser ces dynamiques et de comprendre comment elles sont prises en compte dans les choix de gestion et de stratégie des acteurs territoriaux et des agriculteurs, en fonction de leurs représentations sociales.

• Marianne COHEN

Université Paris 7 - UMR Ladys
Immeuble Montréal - Les Olympiades
105 rue de Tolbiac - 75013 Paris
T 01 44 27 76 48 - cohen@paris7.jussieu.fr

2. Paysages d'exception, paysages au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du Patrimoine Mondial

Sur la base de la comparaison de trois sites viticoles européens inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre des « paysages culturels » (Tokaj en Hongrie, Cinque Terre en Italie et Saint-Émilion en France), cette recherche vise à interroger la manière dont se résout, dans les politiques mises en œuvre localement, la confrontation du remarquable et de l'ordinaire, de la préservation d'un patrimoine exceptionnel et de la nécessaire adaptation des territoires au déploiement des activités quotidiennes de la population.

• Serge BRIFFAUD

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - CEPAGE
Domaine de Raba - 33405 TALENCE
T 05 57 35 11 29 - serge.briffaud@bordeaux.archi.fr

3. Le développement durable à l'épreuve des paysages d'Éole. Analyse de contestations sociales autour de parcs éoliennes : Finistère (France) et Gaspésie (Québec)

L'objectif est de mieux comprendre les contestations sociales autour des projets d'implantations éoliennes. Il s'agit d'éclairer la façon dont sont (re)négociées les deux notions de paysage et de développement durable qui sont au cœur de ces contestations, tant au niveau conceptuel (contenu des notions dans la pratique discursive) qu'au niveau de l'application (traduction de ce contenu lors d'actions concrètes dans la pratique aménagiste).

• Sophie LE FLOCH

Cemagref - ADBX
50 avenue de Verdun - 33612 CESTAS Cedex
T 05.57.89.08.59 - sophie.le-floch@cemagref.fr

4. Structures linéaires végétales : dynamique des formes et des fonctions dans les paysages agricoles. Une perspective interdisciplinaire européenne sur les politiques de gestion durable du paysage et des ressources naturelles : enjeux et interactions dans diverses régions de l'UE et de Suisse

Les éléments linéaires (haies, bandes

enherbées, talus...) forment des « trames vertes » ayant des fonctions écologiques, des valeurs économiques et sociales. Ils sont au centre de plusieurs politiques publiques. Le projet vise à aider à la redéfinition de l'action politique sur ces objets ; il propose une démarche interdisciplinaire qui analyse, en les articulant, à la fois la réalité concrète et les significations de ces éléments du paysage, leurs transformations au fil du temps et leur variabilité dans l'espace

• **Jacques BAUDRY**

INRA, unité SAD-Armorique - CS 84215
65 rue de Saint-Brieuc - 35042 Rennes CEDEX
T 02 23 48 56 21 - jacques.baudry@rennes.inra.fr

5. Le développement durable comme préoccupation ordinaire de l'exercice paysagiste : l'exemple de la Région PACA

Le projet analyse comment les savoir-faire paysagistes et les pratiques professionnelles peuvent incarner la notion de développement durable dans les projets de territoire de la région Marseillaise, à partir d'une analyse de mémoires d'étudiants, de projets conçus par les professionnels et d'interviews d'acteurs (commanditaires et paysagistes). Il propose une évaluation des politiques publiques de paysage au regard de la question du développement durable et de leur place dans l'action publique territoriale.

• **Jean-Samuel BORDREUIL**

LAMES - MMSH
2, rue du château de l'horloge
13100 Aix en Provence
T 04 42 52 41 33 - bordreuil@mms.univ-aix.fr

• **Pierre DONADIEU**

Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles
10 rue du Mal Joffre - 78000 Versailles
T 01.39.24.62.33 - p.donadieu@versailles.ecole-paysage.fr

6. Art écologique et paysage durable : réalisation d'un colloque international et du séminaire préparatoire

Pour analyser les nouvelles relations qui s'établissent entre l'expérience esthétique et l'environnement, nous avons organisé un colloque « Environnement, engagement esthétique et espace public : l'enjeu du paysage durable » qui a réuni plus d'une centaine de participants de notoriété internationale du 9 au 11 mai 2007 à l'ENGRF de Paris. Il nous a permis d'interroger les composantes esthétiques des politiques publiques (en particulier paysagères), des mobilisations environnementales ainsi que de l'art écologique.

• **Jacques LOLIVE**

CNRS-SET (UMR 5603)
bâtiment IRSAM
domaine universitaire - 64000 PAU
T 05 59 40 72 56 - jacques.lolive@univ-pau.fr

7. Éoliennes et paysage : la politique éolienne entre politique de l'environnement et politique du paysage

La recherche analyse le développement de l'énergie éolienne comme un processus ouvert de politique publique et un

dispositif collectif de création de nouveaux paysages. A partir d'études de cas dans trois pays (Allemagne, France, Portugal), elle vise à s'interroger sur les modalités de gestion de ces politiques. Au travers de l'analyse des processus de constitution de « paysages éoliens », elle questionne les notions d'« effets externes » et d'internalisation, fondatrices de l'approche économique des politiques environnementales.

• **Alain NADAI**

CIREO
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent sur Marne CEDEX
T 01 43 94 73 63 - alain.nadai@free.fr

8. La gestion durable de la ressource paysage : usages et régulation d'une ressource naturelle

La gestion durable de la ressource paysage : usages et régulation d'une ressource naturelle. Le paysage étant considéré comme une ressource immatérielle, la recherche vise à identifier et analyser les rivalités autour de cette ressource, à définir les catégories d'acteurs qui l'utilisent ou l'influencent, à mettre en évidence les règles institutionnelles (droits d'usages et politiques publiques) qui légitiment et/ou fondent les actions des différentes catégories d'acteurs rivaux et les incohérences entre ces règles, et enfin de proposer des pistes pour une gestion moins conflictuelle du paysage.

• **Corinne LARRUE**

CITERES - Université François Rabelais
33 allée Ferdinand de Lesseps
B. P. 60449 - 37204 Tours cedex 3
T 02 47 36 15 31 - corinne.larrue@univ-tours.fr

• **Peter KNOEPFEL**

IDHEAP
21 Rte de la Maladière
CH - 1022 Chavannes-près-Renens
T +41 (0)21 694 0640 - peter.knoepfel@idheap.unil.ch

9. Paysage et biodiversité : évaluation participative de la durabilité des stratégies de gestion

Ce projet pose que le paysage est un système territorial dont on peut, une fois identifiées les composantes et leur fonctionnement, envisager le devenir et analyser la durabilité sous certaines hypothèses. Les travaux visent à tester et critiquer des outils et méthodes qui permettent la participation des parties prenantes au processus d'élaboration de scénarios. On étudie comment le maintien de la biodiversité et des services des écosystèmes est conciliable avec le développement social et économique.

• **Pascal MARTY**

CNRS - CEFE
1919 route de Mende - 34293 Montpellier cedex 5
T (33) 467 613 219 - pascal.marty@cefe.cnrs.fr

10. Consortium Européen en Économie du Paysage (CEEP)

Ce Consortium, fondé à l'initiative de chercheurs européens, vise à mettre en place une plate-forme commune de recherche en économie du paysage. Bien que centré sur des problématiques économiques il est ouvert à d'autres

disciplines : écologie, géographie, sociologie et droit. Ce projet trouvera dans l'organisation de rencontres scientifiques la possibilité de développer une recherche finalisée sur la dimension économique du paysage et ériger un espace d'échange résolument ouvert à l'interdisciplinarité.

• **Walid OUESLATI**

Institut National d'Horticulture
2 rue le Nôtre - 49000 Angers
T 02 41 22 54 91 - walid.oueslati@inh.fr

11. Place et fonction du paysage au sein des processus de gouvernance dans les zones rurales et périurbaine de l'arc alpin (France, Suisse, Italie)

Ce projet vise à comprendre les places et fonctions du paysage dans des projets de territoire affichant des objectifs de durabilité dans trois pays (France, Suisse, Italie).

L'approche comparée permettra de mettre en évidence la façon dont la notion de développement durable est instruite et comment sa construction mobilise le paysage. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure le paysage constitue un moyen de concrétiser une problématique de durabilité commune à l'arc alpin.

• **Emmanuel GUISEPELLI**

SUACI Montagne GIS Alpes du Nord
11 rue Métropole
T 04 79 70 77 77 - eguisePELLI@suacigis.com

12. Les chemins du paysage et le paysage des chemins

L'accès du public sur les réseaux des paysages ruraux ordinaires suscite des déplacements qui peuvent entrer en conflit avec les circulations agricoles et être en porte à faux avec le statut privé des accès. L'évolution du réseau et de son entretien révèle des démarches d'appropriation. Les qualités paysagères et écologiques de ces corridors découlent de ces usages. La puissance publique, propriétaire de chemins mais aussi interpellée dans la gestion des conflits, doit proposer des solutions de compromis et de gestion.

• **Laurence LE DU-BLAYO**

CNRS-COSTEL (UMR LETG)
Université de Rennes 2
place du recteur H. Le Moal
35 043 Rennes cedex
T 02.99.14.18.52 - Laurence.ledu@uhb.fr

13. Paysages culturels et naturels : changements et conservation

Comparaison entre Laponia, site naturel et culturel du Patrimoine Mondial UNESCO, et Les Causse et les Cévennes candidat à cette labellisation : toundra subarctique et rennes des Samis ; paysages patrimoniaux cévenols et oignon doux (AOC) des terrasses gardoises. Comment conserver un paysage forgé par des pratiques menacées ? La reconnaissance des savoirs des populations locales leur donnent-elles une légitimité quant à la cogestion des paysages ? Tend-elle à leur propre muséification ?

• **Marie ROUÉ**

UMR 8098 CNRS/MNHN Techniques et Culture
43 rue Cuvier - 75005 Paris
T 01 40 79 36 68 - roue@mnhn.fr

14. Les nouveaux enjeux économiques des actions paysagères : éléments pour une nouvelle orientation de l'économie du paysage

La vision du rôle du paysage dans le développement économique porte sur son rôle comme source de services et de retombées en termes d'emploi et de revenus. Ce projet réalise un diagnostic complet des enjeux économiques autour de la filière paysage à la lumière de ses évolutions et en y intégrant le potentiel national d'emplois en relation avec les paysages et reconsidère la relation entre paysage et développement en termes d'accès aux ressources (revenus) et d'aménités.

• **Mbolatiana RAMBONILAZA**

Cemagref - ADBX
50 avenue de Verdun - 33612 CESTAS Cedex
T 05.57.89.08.37 - mbolatiana.rambonilaza@cemagref.fr

15. L'émergence des politiques de développement durable dans un contexte transfrontalier : l'exemple du Rhin supérieur (1914-2000)

Le Rhin supérieur, fleuve légendaire a été corseté et minéralisé deux siècles durant. Après la seconde guerre mondiale, la frontière est à nouveau mise en valeur, mais comme paysage de transition, lien et lieu de paix entre peuples, mais aussi entre rives et milieux. On y déploie un développement qui veut être durable. On se propose, à partir d'analyses cartographiques et archivistiques, d'interviews d'édiles territoriaux de retrouver, dans les bras du Rhin, les cheminements pionniers du développement durable.

• **Christoph BERNHARDT**

Université technologique de Berlin
Flakenstr. 28-31 - 15537 Erkner (bei Berlin)
T 0049/03362/793-280
bernhardt@irs-net.de

16. Les paysages de l'arbre hors forêt : multi-valorisation dans le cadre d'un développement local durable en Europe du Sud (Évaluation comparée des paysages arborés et produits de qualité dans plusieurs territoires ruraux de projet)

Héritage de systèmes ruraux qui ont utilisés l'arbre comme élément structurant, ces paysages de l'arbre hors forêt sont aujourd'hui un patrimoine menacé et peu pris en compte dans les politiques publiques. Pourtant ils représentent un enjeu scientifique et politique du fait des problèmes et défis qu'ils posent, mais aussi par leurs potentialités. Il s'agit de s'interroger sur leur place dans les projets de territoire, dans une perspective de développement durable, sur divers terrains en France, Espagne et Italie.

• **Sylvie GUILLERME & Philippe VALETTE**

CNRS-GEODE UMR 5602 CNRS
5 allées A Machado - 31 058 Toulouse Cedex 01
T 05 61 50 43 61 - guillerm@univ-tlse2.fr
philippe.valette@univ-tlse2.fr

